

butants, en leur fournissant de la lingerie, surtout des habits de travail, des chaussures, etc.

En fait de grains de semence, en 1916, il en a fourni aux colons d'Albertville pour une somme de \$60; en 1917, il en a fourni pour \$195, et en 1918, il a pu donner des grains de semence pour \$440. Dans cette dernière colonie, il a pu arriver à faire ensemençer toute terre préparée à cet effet. Le cercle a aussi obtenu du Département de la Colonisation des Mines et des Pêcheries une dizaine de milles de chemin, et cette année, si la main d'oeuvre l'eût permis, l'Hon. Ministre de la Colonisation, M. Mercier, aurait dépensé sept à huit mille piastres, uniquement pour la confection des chemins. Le Cercle a également préparé les voies à la construction de deux maisons d'écoles.

La colonie d'Albertville est située dans le Canton Matalik, comté de Matane. Elle comprenait 14 familles en 1916. Aujourd'hui, il y en a 64, donnant une population d'au delà de 400 âmes.

Le Cercle de N.-D.-du-Chemin s'occupe de secourir six colonies, outre celle d'Albertville: il y a Ste-Florence, en grande partie dans le Canton Matalik; Causapsçal-sud, justement à côté de la florissante paroisse de Causapsçal; Saint-Agricole, dans le canton Awantjish, touchant la paroisse de Sayabec; Saint-André-de-Restigouche, dans le canton Restigouche; et aussi la colonie du canton Percé, dans la Baie des Chaleurs. Chacune de ces colonies comprend un territoire propre à former une paroisse.

Une autre paroisse est en voie de s'ouvrir dans le canton Langis, au nord du lac Matapédia, où le sol est d'une qualité remarquable. Dans ce nouveau territoire, le colon pourra, s'il le désire, recevoir l'aide de quelques amis de la colonisation qui s'ap-